

entre/voisins

- Le conseiller Robert Provencher de Victoriaville a donné un avis de réaction pour un règlement visant à porter le fonds de roulement de la ville de Victoriaville de \$50,000 à \$100,000.
- Des citoyens des rues Giroux, Napoléon et Champlain ont demandé aux dirigeants municipaux de Victoriaville que des mesures soient prises pour ralentir la vitesse des automobilistes dans ce secteur résidentiel. Le directeur de police Omer Fournier s'occupera de cette plainte tout comme la rue Perreault. Il semble que l'ouverture du club de golf amène une augmentation de vitesse des automobilistes circulant sur Perreault.
- Les licences de bicyclettes et de chiens sont arrivées à la ville de Victoriaville. Les intéressés sont donc invités à se les procurer immédiatement.
- La direction et les membres de l'accueil Domrémy de Victoriaville désirent remercier sincèrement les généreux donateurs de même que tous ceux qui ont contribué à la réussite de leur bingo annuel.

La convention collective du syndicat des employés municipaux de Saint-Joseph-de-Sorel s'est terminée le 30 avril dernier. Les négociations en vue du renouvellement de cette convention doivent débuter bientôt. Soulignons que ce syndicat groupe une quinzaine de personnes, sous la présidence de M. Réjean Lamothe.

Me Jean Moisan, lors de la manifestation en faveur de la construction du palais de justice à Arthabaska en fin de semaine, a fait un très bon jeu de mot. Après avoir dit qu'il enverrait la pelle qui avait servi au geste symbolique au ministère de la Justice, il a insisté pour que ce ministère réponde à l'appel.

C'est M. Anré Vachon, du 211 Lindsay à Drummondville, qui a gagné la motocyclette à trois roues TC Honda, tirée dimanche soir lors du Mode-Auto 71 au centre sportif Jean-Béliveau de Victoriaville.

C'est jeudi le 13 mai qu'aura lieu le 16e radiophon du club Richelieu-Sorel, dans le cadre de sa campagne annuelle de souscription pour ses œuvres de charité. C'est ce qui rappelle le président de la campagne, Me Jean Frappier. Comme par les années passées, les auditeurs de CJSO pourront participer au déroulement de cette journée Richelieu. L'animateur de cette émission spéciale, de 4 heures à 12 heures, sera le père Gédéon, artiste bien connu de la radio et de la télévision.

Le directeur régional de la Voirie pour la région économique numérotée, M. Jean-Paul Bonneau, annonce que des restrictions sont imposées à la circulation lourde sur le pont Trahan à Nicolet. Les nouvelles directives sont les suivantes: la charge maximum permise est de vingt tonnes; par ailleurs, les véhicules lourds devront se suivre à une distance minimum de 200 pieds.

VICTORIAVILLE (R.L.) — Gilbert Perreault, le joueur de hockey par excellence des Sabres de Buffalo de la LNH est devenu propriétaire d'une rutilante Capri 1971, rouge, qu'il s'est procurée chez Guy Saint-Pierre Auto de Victoriaville.

Le conseil Régional du Mouvement Sobriété des Bois-Francs a organisé un déjeuner-causerie qui aura lieu dimanche le 16 mai à 9h, à la salle Domrémy de Victoriaville. Le programme de l'avant-midi prévoit la célébration de la messe, décorations aux membres de longue date, déjeuner canadien et conférence sur la sobriété.

C'est M. Rainéo Remy de l'Hydro-Québec-Victoriaville qui était hier soir le conférencier invité devant les membres du Club Kiwanis de Victoriaville.

Le Service des Loisirs et des Parcs de la ville de Tracy invite tous les instructeurs de l'an dernier à s'inscrire pour la saison de baseball 1971. D'après une projection sur le nombre d'équipes nous comptons atteindre environ trente équipes. Donc nous faisons appel aux pères de famille qui dans leur souci d'aider à la jeunesse voudront bien pendant la saison estivale, prendre en charge une équipe de baseball. Inscription: Service des Loisirs et des Parcs, 742-3779.

Le Service des Loisirs et des Parcs de la ville de Tracy fait appel aux jeunes de cette municipalité de bien vouloir s'inscrire le plus tôt possible afin d'être incorporés aux différentes équipes de baseball mineur pour la saison estivale 1971. Inscriptions: Service des Loisirs et des Parcs: 742-3779.

Les examens de natation clôturant les cours du Service des Loisirs et des Parcs de Tracy se tiendront samedi le 8 mai. Tous les jeunes qui étaient inscrits à ces cours ainsi que ceux désirant passer les examens et ayant réussi l'examen préliminaire sont priés de se présenter aux heures suivantes: 10h, a.m.: Pré-juvénile et Juvénile. 11h, a.m.: Junior. 12h, a.m.: Intermédiaire. 12h.30 p.m.: Senior. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer à la Piscine municipale de Tracy à 742-3728.

Trente emplois pour étudiants au service de la récréation

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Un projet soumis par la ville de Drummondville, par l'entremise de son directeur de la récréation, M. Claude Boucher et son directeur des travaux publics, M. Pierre Genest, au secrétariat d'Etat dans le cadre de Perspective-Jeunesse, procurerait du travail à 30 étudiants au cours de l'été '71.

Ce projet, intitulé amélioration et embellissement de l'environnement, se propose principalement de nettoyer et d'embellir les îles du Parc Wooddyatt et de nettoyer également plusieurs terrains vacants appartenant à la ville de Drummondville et de transformer ceux-ci en parcs de repos temporaires ou permanents, en accord avec le plan directeur d'urbanisme. Il serait question en plus de l'amélioration de la piste d'athlétisme de Saint-Jean-Baptiste et de sa transformation en mesures métriques.

La réalisation de ce projet rapporterait un total de \$22,500 en salaires aux 30 étudiants choisis par le Centre de la Main d'Oeuvre du Canada. La période de travail s'étendrait du 28 juin au 1 septembre. Rappels

qu'une des conditions exigées par le secrétariat d'Etat, lequel subventionne ces mêmes projets, est la continuité des projets, amorcés cette année. Nous n'aurons cet effet que le gouvernement municipal voit d'un bon œil la réalisation d'un tel projet et qu'il est même disposé à y prendre une part active.

Compte-tenu de la situation particulière de Drummondville métropolitain où la moyenne de salaire est parmi les plus basses au Québec, et compte-tenu aussi du fait que le Parc Wooddyatt est considéré comme un des plus beaux espaces verts de la ville de Drummondville et de transformer ceux-ci en parcs de repos temporaires ou permanents, en accord avec le plan directeur d'urbanisme. A cause de sa situation géographique, soit dans le centre-ville, le parc est accessible à tous, riches ou pauvres, piétons ou automobilistes. De plus, le parc est déjà riche en équipement, soit la piscine, les trois terrains de tennis, le chalet polyvalent, si bien qu'avec l'addition des îles reliées par de petits ponts, le tout pourrait devenir un complexe récréatif familial des plus recherchés.

Trois vicaires-forains pourront confirmer

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Pour la deuxième année consécutive, Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, vient de donner à trois vicaires forains la juridiction pour conférer le sacrement de confirmation. Ce sont MM. Le chanoine Wilfrid Messier (St-Frédéric de Drummondville), l'abbé Alphonse Desharnais (Warwick) et l'abbé Robert Lauzière (Pierreville).

Cette pratique est exceptionnelle dans l'Eglise. Elle fut appliquée très rarement. Elle n'est pas nouvelle toutefois puisque des documents historiques remontant au Moyen-Age en font foi. Mais toujours, "l'autorité épiscopale" est requise pour que le sacrement ait tout son sens.

Dans l'optique du Concile Vatican II, on peut rattacher cette

pratique exceptionnelle au texte de la constitution dogmatique "Lumen Gentium", no 28: "Les prêtres, coopérateurs attentionnés de l'ordre épiscopal, son aide et son instrument, appelés au service du peuple de Dieu, consistent avec leur évêque à seul "presbyterium", qui est voué à des offices divers. Dans chaque communauté locale de fidèles, ils rendent pour ainsi dire présent l'évêque avec lequel ils sont unis en toute confiance et générosité; ils assument pour leur part sa charge et sa sollicitude et s'en acquittent dans les soins quotidiens. Ceux qui, sous l'autorité de l'évêque, sanctifient et gouvernent la portion du troupeau du Seigneur qui leur est confiée, rendent visible en ce point l'Eglise universelle et travaillent efficacement à édifier tout le corps du Christ".

Une dame suggère de bons moyens pour améliorer les conditions de loisirs

VICTORIAVILLE (R.L.) — Une citoyenne de Victoriaville qui demande à garder l'anonymat vient de faire une intéressante suggestion pour l'organisation des loisirs dans la Ville-Reine des Bois-Francs.

La dame mentionne que sa suggestion s'adresse au maire et aux conseillers de la ville, aux membres de la commission municipale des loisirs de même qu'à toute la population en général.

Elle mentionne: "On entend parler à la radio, dans les journaux, dans les soirées d'information de loisirs culturels, sportifs d'intérieur, sports, parcs, avec lesquels je suis d'accord."

"Seulement si on avait pensé à organiser des mini-parcs à différents endroits de la ville on verrait beaucoup moins de jeunes dans les rues de la ville aux heures choisies. On pourrait y pratiquer les sports du ballon, de la balle, badmington, le tennis. Si les jeunes se tiennent dans les rues, c'est qu'ils n'ont pas d'endroit. Vous savez com-

me moi que de nos jours, les propriétaires ne veulent plus d'enfants dans les cours.

Ceci dit, il y aurait place pour un mini-parc dans l'ouest de la ville plus exactement à l'extrémité de la rue Edouard, il y a là un terrain vacant. Ce mini-

parc pourrait desservir le secteur des rues Saint-Philippe, Saint-Henri, Alfred, Renaud, Notre-Dame Ouest et Place Le Marquis. Les rues seraient alors laissées aux automobilistes. Il n'y a pas de terrain d'amusement organisé dans ce secteur.

Le député d'Arthabaska à une réunion de la Chambre de Commerce

ARTHABASKA (R.L.) — La Chambre de Commerce d'Arthabaska tiendra sa réunion mensuelle, dimanche matin le 9 mai, à compter de 9h.15 à l'hôtel du Mont Saint-Michel.

Lors de cette assemblée présidée par M. Robert Rivard, les membres auront le privilège de recevoir le député d'Arthabaska et ministre des Richesses naturelles, Gilles Massé.

La Jeune Chambre bien représentée à un congrès

VICTORIAVILLE (R.L.) — Plusieurs membres de la Jeune Chambre de Victoriaville ont participé en fin de semaine au congrès annuel de la régionale des Jeunes Chambres Bois-Francs-Saint-François, au motel Le Dauphin à Drummondville.

MM. Jacques Beaulac et Michel Pépin, président et secrétaire-trésorier de la Jeune Chambre de Victoriaville, ont participé à la commission d'étude sur l'amélioration de la communauté, présidée par M.-J. Gaston Provencher de Plessisville, président ex-officio de la régionale. M. Henri Bergeron, coordonnateur régional des cours de conduite préventive et M. Georges Pelletier ont pris part à la commission d'étude sur les cours de conduite préventive, présidée par M. Yvan Turgeon, coordonnateur régional des cours de conduite préventive. Cette commission jouissait de la présence de Me Raymond Clair de

Drummondville, représentant du Barreau du Québec, ainsi que M. Eugène Hardy, chef instructeur au ministère des Transports du Québec.

M. Claude Bouffard, président ex-officio de la Jeune Chambre de Victoriaville et nouveau vice-président de la régionale, a participé à la commission d'étude sur les affaires de la Fédération, présidée par Mlle Pauline Pecteau de Drummondville.

Une quatrième commission, président de la régionale, a étudié le thème de l'éducation. MM. Réal Bibeau et Gilles Gagnon ont participé à cette commission.

La Jeune Chambre de Victoriaville a été représentée au débat oratoire par M. Gilles Gagnon qui a fait très bonne figure.

Lors de la distribution des trophées, la Jeune Chambre de Victoriaville a été honorée dans les domaines des cours de conduite préventive, de la publicité et de la participation à la régionale.

Ce congrès régional préparait le congrès national des Jeunes Chambres du Canada français qui se tiendra à Granby les 4, 5 et 6 juin.

Popularité des journées de recherche

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les journées de recherches, un service du comité de la pastorale des vocations du secteur de Victoriaville, semblent très goûtées. Il s'agit de rencontres qui permettent à des jeunes du même âge de vivre une expérience de fraternité et d'amitié dans la recherche du sens de la vie.

Samedi soir le premier mai, 35 jeunes filles de Davetuyville, Saint-Albert, Sainte-Clotilde et Sainte-Séraphine se sont réunies au Jardin d'Enfants de Victoriaville pour vivre cette expérience.

Un montage audio-visuel, des réflexions, des discussions, un photo-montage, des mimes, des activités récréatives, une célébration eucharistique formaient les points principaux du programme de la journée que les jeunes savent exploiter avec un sérieux étonnant.

Plusieurs éducatrices religieuses ont prêté leur concours et ont assuré à ces journées l'animation nécessaire dans les divers ateliers de travail, pour les détenteurs et les repas.

A la demande des jeunes, les responsables de ces journées de recherches songent sérieusement à organiser de telles rencontres à toutes les semaines. Ainsi, pour la prochaine année scolaire, garçons et filles auront la possibilité tour à tour de réfléchir sur la préparation à la vie et à chercher ensemble, dans une atmosphère favorable, de nouvelles raisons de vouloir et d'agir dans ce monde d'aujourd'hui et de demain.

Messes le samedi soir

WARWICK (R.L.) — Dans la paroisse de Warwick, les gens peuvent assister de façon valide à la messe du dimanche à partir de 16h, le samedi lorsqu'un mariage est célébré à cette heure. D'ailleurs, dans le bulletin paroissial, le curé de Warwick rappelle que "les dimanches, messes entendras et les fêtes pareillement" n'a pas été aboli par l'Eglise, mais que celle-ci a donné de l'extension au précepte dominical.

l'information/sud

Un conseiller quitte une séance publique

NICOLET (P.M.) — Un incident pour le moins inusité et se produisant semble-t-il pour la première fois dans les annales de la politique municipale de Nicolet est venu ébranler le conseil de ville de l'endroit mardi soir. Siégeant en ajournement de l'assemblée régulière de lundi certains items à l'ordre du jour. Peu après le début de l'assemblée, un conseiller, M. Julien Lassonde, a quitté brusquement la salle de délibération laissant le conseil sans quorum et impuissant à décider quoi que ce soit.

On semblait s'y attendre à ce moment portait sur la garantie de \$1,000 sur un déficit possible de l'organisation de l'Expo-Futurama en juin prochain.

Les organisateurs de l'événement demandaient une telle garantie à la ville, comme cela s'était fait en 1969 pour le même événement. A ce moment la ville avait exigé que les promoteurs de l'Expo prouvent qu'ils avaient vendu pour au moins \$5,000 de kiosques et de panneaux réclames, avant de leur accorder cette garantie.

M. Julien Lassonde, avant de quitter les lieux avait clairement fait connaître sa position, à savoir qu'il était absolument contre le fait d'accorder une telle garantie à moins qu'il soit prouvé que pour cette année, les ventes de kiosques et de panneaux-réclames se chiffrent à \$5,000. De plus, M. Lassonde voulait que le tout soit reporté pour étude au 17 mai alors que le conseil serait au complet.

Une proposition en ce sens fut faite par le conseiller Pierre Smith et incluant dans le montant de \$5,000, la somme de \$381 un surplus de l'Expo de 1969 qui a été versé à l'organisation de cette année. C'est la mention de ce détail que M. Lassonde s'est retiré. La proposition n'avait pas encore été déposée officiellement selon M. Lassonde par le procureur Gérard Lupien qui présidait l'assemblée de mardi. Le conseil, où il y avait déjà trois absents se retrouvait donc sans quorum, donc dans l'impossibilité de poursuivre ses délibérations.

Par la suite, M. Lassonde nous déclarait en expliquant son attitude qu'il ne pouvait engager les derniers des citoyens sans savoir si l'affaire est sûre. "De plus, d'ajouter M. Lassonde, les organisateurs sont quatre mois en retard sur les années passées, il est donc inévitable qu'il y ait un déficit et ce n'est pas aux contribuables de payer pour les marchands de la ville et même de l'extérieur".

Précisant qu'il avait dû remettre un voyage afin d'assister à cette réunion, M. Lassonde a déclaré qu'il avait fait son devoir et "qu'en ayant que les intérêts des contribuables seront concernés j'agis de la sorte". Le conseiller Antonin Forcier qui était absent à l'assemblée de mardi soir abonde dans le même sens que son confrère et se dit contre la garantie à moins que les conditions stipulées en 1969 ne soient les mêmes encore cette année.

En l'absence du maire, c'est M. Gérard Lupien procureur qui présidait l'assemblée et s'est dit fort déçu de l'attitude de M. Lassonde. "Un tel geste n'est

pas digne d'un membre du conseil et je pense que M. Lassonde s'est retiré pour ne pas prendre ses responsabilités", de préciser M. Lupien.

Le maire de Nicolet, M. Rémi Raiche était absent du conseil de mardi, ainsi que MM. Antonin Forcier et Marc-Aurèle Gaudreault. Il faudra attendre que ces membres du conseil soient mis au courant de l'événement avant qu'il y ait décision de prise dans cette affaire. En attendant, dans les milieux de la politique municipale nicolétaine on se demande si la loi des cités et villes les stipule quelque chose sur de tels incidents.

Profession de foi pour les 7ièmes

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans les écoles de la région de Victoriaville ce sera bientôt la période de la profession de foi pour la plupart des élèves de 6e et 7e année.

Autrefois, les jeunes arrêtaient d'aller à l'école en septième année et la profession de foi devenait vraiment le couronnement de l'enseignement religieux reçu pendant le cours primaire.

Maintenant la profession de foi devient une occasion pour les jeunes de vivre une expérience de foi à la fin de leur cours primaire et prendre davantage conscience qu'ils sont des membres de l'Eglise.

Cette expérience de profession de foi ne devrait plus être présente avant tout comme un engagement car "il nous semble, affirment les responsables diocésains, que la pré-adolescence n'est pas aujourd'hui l'âge de l'engagement". Les responsables croient qu'il y a quand même place pour une cérémonie où les jeunes vont affirmer d'une façon plus concrète qu'ils sont chrétiens.

Discussion sur des noms de rues

VICTORIAVILLE (R.L.) — La similitude de noms de rues à Victoriaville et Arthabaska a de nouveau fait l'objet d'une discussion au conseil municipal de Victoriaville, cette semaine.

La question a été soulevée lorsqu'un parla de la nouvelle rue Cloutier du secteur Sainte-Famille. Le maire Denis Saint-Pierre mentionna qu'il avait rencontré des membres du comité des noms de rues de Victoriaville-Arthabaska et que ceux-ci lui avaient mentionné qu'ils demanderaient au conseil municipal de Victoriaville de ne pas donner ce nom à cette nouvelle rue du fait qu'il existe déjà une rue Cloutier à Arthabaska.

La rue Cloutier existe depuis plusieurs années à Arthabaska tandis qu'à Victoriaville, il s'agit d'une nouvelle rue ne possédant pas encore de maisons. Le conseiller Gaston Dum, qui réside dans le secteur Sainte-Famille s'est montré quelque peu réticent mais d'autres membres du conseil ont fait partie du comité des noms de rues. On

expliqua que Victoriaville, tout comme Arthabaska, devrait faire des concessions.

Il existe actuellement 16 noms de rues semblables à Victoriaville et Arthabaska. Comme ces deux villes ne forment plus maintenant qu'une seule agglomération, cela cause de sérieux problèmes aux gens de l'extérieur ou aux livreurs. Il existe même un nom qui revient à trois exemplaires. On trouve ainsi à Arthabaska et Victoriaville la rue Grégoire, le Parc Grégoire et le Boulevard Grégoire.

Récemment, une suggestion parvenait aux autorités municipales de Victoriaville pour nommer la rue Debigrand, Boulevard Grégoire. On s'attend donc à ce que le comité des noms de rues semblables fasse des recommandations très bientôt. On suggérera que la municipalité dont le nom de rue semblable à l'autre à une artère de moindre importance, fasse sauter le nom pour le remplacer par un nouveau.

Décentralisation de services

NICOLET (P.M.) — L'effort du gouvernement provincial de décentraliser son administration en donnant aux municipalités des juridictions qui lui appartiennent auparavant, s'est fait de façon concrète à Nicolet.

Ainsi, la ville était notifiée il y

a quelques temps que le ministère de la Voirie remettrait à la ville nicolétaine l'entretien de quelques rues de la ville qu'il assurait avant. De cette façon, l'entretien tant en hiver qu'en été de la rue Mgr Courchesne et des portions des rues Pétrus-Désilets, Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste, sera remis à la ville. En ce sens, la ville de Nicolet recevait un chèque de la Voirie pour les chemins d'hiver (entretien), une confirmation de subvention au montant de \$957 pour le déneigement au cours de la dernière saison sur les rues mentionnées. Vraisemblablement ce sera le dernier chèque du genre que la ville recevra pour ces rues.

Subvention de \$7,500 pour des échanges d'étudiants

SOREL (L.B.) — Grâce à une subvention fédérale de \$7,500, soixante étudiants d'Edmonton pourront venir passer dix jours dans des familles québécoises de Sorel, qui, ensuite, iront à leur tour passer quelque temps à Edmonton.

Cette subvention a été annoncée conjointement par le ministre responsable de la Citoyenneté, M. Robert Stanbury et le député de Médecine Hat, M. H.A. (Bud) Olson.

Ce séjour réciproque dans des foyers aidera à la compréhension mutuelle des deux groupes respectifs et favorisera le sentiment d'unité nationale.

En outre, l'acquisition de connaissances dans le milieu même de la langue seconde suscitera un plus grand désir d'étude de cette langue, et fera naître des liens d'amitié qui encourageront d'autres échanges encore.

Rentabilité du service de police

NICOLET (P.M.) — Le retour des activités printanières aura donné au service de la police de Nicolet, l'occasion de reprendre lui aussi du poil de la bête. L'intervention des membres du conseil dans le travail des policiers pour les mois d'hiver y est peut-être pour quelque chose, mais le fait reste que le rapport du mois d'avril des activités de la force constabulaire nicolétaine marque un pas en avant dans l'efficacité et surtout selon le désir de certains conseillers dans la rentabilité de ce service.

Au cours du mois d'avril, les 2,557 milles parcourus par les policiers sur l'auto-patrouille, ont permis de couvrir cinq accidents majeurs dont le total des dommages s'éleva à plus de \$3,200; à éclaircir deux vols sur les sept qui ont été perpétrés (cinq d'entre eux étaient inférieurs à \$100). De plus, 18 billets de stationnement ont été distribués alors que les 32 heures de surveillance au radar ont permis d'intercepter 28 automobilistes qui enfreignaient les règlements de vitesse à l'intérieur de la ville. Le total des sommes collectées s'éleva à près de \$280. Les policiers municipaux ont aussi prêté main-forte à leurs confrères de la Sûreté du Québec à deux occasions.

Les membres du conseil de ville ont semblé satisfaits de ce rapport.

Signature d'une convention collective

SOREL (L.B.) — Le Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Hyacinthe et les enseignants du campus de Drummondville, qui étaient en négociations en vue de la signature d'une convention collective de travail depuis le mois de novembre 1970, en sont finalement arrivés à une entente en fin de semaine dernière.

Les deux parties en cause en sont venues à un accord définitif jeudi dernier au cours d'une rencontre qui s'est déroulée au Grand Hôtel de Saint-Hyacinthe.

Globalement, ce contrat de travail met les professeurs de ce campus sur un pied d'égalité avec les enseignants des campus de Tracy-Sorel et de Saint-Hyacinthe.

Un point qui demeurerait en litige jusqu'aux dernières séances de négociations était l'application de la norme dite 1-15, soit d'un professeur par 15 élèves, de même que la répartition de la charge professionnelle des enseignants. La norme 1-15 sera appliquée sur tous les campus du CEGEP de Saint-Hyacinthe et de Tracy. Cela implique donc que les professeurs de Drummondville pourront être appelés, comme leurs confrères, à aller enseigner sur les autres campus.

La signature de la convention collective des professeurs du campus de Drummondville complète l'intégration de cet ancien collège privé au CEGEP de Saint-Hyacinthe. Celle-ci était nécessaire pour la régionalisation de l'enseignement collégial dans la région comprenant Sorel-Tracy, Drummondville et Saint-Hyacinthe.

éditorial

Les districts bilingues au Canada: une utopie?

Le conseil consultatif des districts bilingues, présidé par l'ancien imprimeur de la reine, M. Roger Duhamel, a soumis au cours des derniers jours un intéressant document aux membres du gouvernement fédéral dans lequel il recommande entre autres la création de 37 districts bilingues à travers le pays.

Il a fallu 12 mois de travail assidu et de recherches intensives de la part des 10 membres de ce conseil pour structurer un plan d'ensemble qui pourrait éventuellement encourager ou favoriser le plein épanouissement du bilinguisme au Canada.

On se souviendra que la création de ce Conseil consultatif des districts bilingues est issue de quelque sorte d'une importante recommandation de la Commission BB qui favorisait l'établissement de tels districts. En partant de ce principe, les membres du conseil consultatif ont délimité des zones spéciales à l'intérieur desquelles les compétences fédérales, provinciales et locales définiront et établiront un régime linguistique approprié. Ces districts sont des régions où la minorité officielle est assez importante, soit au moins dix pour cent de la population régionale pour justifier le genre de réorientation linguistique qui paraît souhaitable.

Entre temps, les autorités fédérales ont adopté une loi des langues officielles, c'est-à-dire le "Bill" C-120. Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, avait d'ailleurs très bien cerné le sens de cette loi en déclarant que "le but de la présente loi n'est pas de réglementer la langue que doivent parler les citoyens, mais de s'assurer

que ceux-ci puissent s'adresser aux organismes du gouvernement fédéral dans la langue officielle de leur choix". Il ajoutait même que les districts bilingues ne constituent pas une fin, mais un simple moyen.

C'est donc à la lumière des recommandations de la Commission BB et de l'adoption de la loi des langues officielles que le Conseil consultatif entreprenait sa pénible mission de définir quels seraient ces districts bilingues. Les recommandations qu'ils ont soumises dernièrement nous portent bien malgré nous, à nous interroger sur plusieurs aspects du travail du conseil et des conclusions auxquelles sont arrivés les membres du comité.

En ce qui regarde le Québec, où tout son territoire est déclaré district bilingue, le conseil ne nous apprend rien de tellement neuf, puisque les Québécois dans l'ensemble pratiquent le bilinguisme depuis plusieurs années. Il s'agit tout simplement de la reconnaissance d'un fait qui existe depuis fort longtemps.

Cependant, si l'on se penche sur les recommandations du conseil en regard des autres provinces canadiennes, on est porté à se demander si les commissaires ont appliqué rigoureusement les mêmes normes d'appréciation dans toutes les provinces? N'a-t-il pas au contraire eu recours à des critères différents pour faire face à des situations rarement identiques? Les membres du conseil répondent à ces questions, sans pour autant y apporter une réponse claire et précise. On semble avoir envisagé le problème beaucoup trop superficiellement.

Une autre constatation nous apparaît également très paradoxale. Qu'arrivera-t-il aux minorités francophones des grandes capitales canadiennes où l'on rencontre un grand nombre de francophones, mais pas en nombre suffisant pour que ce territoire soit déclaré district bilingue?

Et pourtant, dans d'autres régions où l'on retrouve un certain nombre de francophones, mais beaucoup inférieur au nombre de francophones que l'on retrouve dans les capitales, ces territoires sont déclarés district bilingue. On découvre là une profonde injustice. D'autant plus profonde qu'au Québec, on reconnaît les droits des anglophones même s'ils ne représentent dans certaines régions, que trois pour cent de la population.

Notre crainte, après avoir lu attentivement le volumineux document, c'est de voir surgir un peu partout au Canada des ghettos où l'on continuera une fois de plus de naviguer dans un cercle vicieux. N'aurait-il pas été préférable avant d'envisager le Canada "from coast to coast", de suggérer la création d'un district bilingue sur territoire de la capitale fédérale, comme première étape d'un plan d'ensemble.

On aurait pu alors, à la lumière des résultats obtenus connaître le coût d'un tel projet et cette expérience aurait pu servir en vue de l'établissement de d'autres districts bilingues au pays. A trop vouloir embrasser, on risque de faire échouer un projet qui dans l'ensemble nous apparaît acceptable.

Piëan LACOMBE



point de vue

Les droits et les devoirs des jeunes

Le maire de Trois-Rivières, M. Gilles Beaudoin, prononçait récemment une causerie sur les ondes de CHLN, à l'émission "A la manière de...", dans laquelle il traite notamment de la jeunesse. Nous reproduisons ici cette conférence. Les sous-titres sont du Nouvelliste.

...Aujourd'hui, j'ai choisi de vous entretenir d'un sujet brûlant d'actualité: la JEUNESSE, ce qu'elle est, ce qu'elle attend de nous et ce que nous attendons d'elle.

Je l'ai dit maintes fois déjà: je crois en la jeunesse, je fais confiance aux jeunes, je les considère comme des citoyens à part entière. A deux reprises, tout récemment encore, j'ai eu l'occasion d'entamer le dialogue avec la JEUNESSE et les résultats de ces échanges d'idées et de points de vue me paraissent positifs, excellents et prometteurs à très brève échéance. J'ai dit aux jeunes que le maire de Trois-Rivières, les conseillers municipaux, les dirigeants des affaires publiques, n'avaient pas l'intention, inavouée ou non, de les ignorer, de les considérer comme une espèce étrange dont il faut se méfier et mettre de côté pour s'en débarrasser. Les jeunes sont des nôtres. A l'égard de tous les autres citoyens, ils ont des droits et des devoirs. Notre but n'est pas de contrarier leur liberté, pour protéger notre confort. Sur la Place de l'hôtel de ville, ils ont droit de se sentir chez eux, acceptés de tout coeur, comme partout ailleurs. J'ai déclaré "ouverte", la foire du printemps, Place de l'hôtel de ville, et avec mes collègues du conseil municipal, j'ai été heureux de dialoguer avec les jeunes en cette occasion.

L'ordre et la bonne humeur

J'ai pleinement confiance que ces rencontres ont été profitables et intéressantes et je formule de nouveau le souhait que des manifestations de ce genre se répètent, à la condition qu'elles se déroulent dans l'ordre et sous le signe de la bonne humeur, à la condition aussi que dans l'exercice de la liberté qu'ils chérissent tant, les jeunes se montrent aptes à respecter la liberté des autres, qu'ils acceptent d'observer une certaine discipline nécessaire au maintien de l'ordre, de la paix et du bien commun.

Aujourd'hui, je m'adresse aux jeunes, plus particulièrement, pour leur demander de se débarrasser eux-mêmes de quelques brebis galeuses, de quelques indésirables, qui ne font que ternir la belle image de la jeunesse projetée par l'ensemble de leur mouvement. Autrement, nous n'avons pas d'autres recours que de faire appel aux forces de l'ordre; nous ne pouvons pas éviter, même si nous ne le souhaitons pas, l'intervention ou même la répression policière.

Loisirs

Je tiens de plus à informer les jeunes de tout ce qui se fait dans le domaine des loisirs, par le truchement de notre Service des loisirs, en collaboration avec les associations paroissiales ou d'autres organismes compétents, tout cela avec la participation financière déjà considérable des autorités municipales.

Nous avons des parcs et des terrains de jeux: le Parc Pie-XII, le terrain de l'exposition, l'île Saint-Quentin avec ses terrains de pique-nique, ses espaces réservés au camping, sa plage familiale, etc... Nous avons des organisations formidables comme le Centre sportif Marcotte, le Centre Landry, les équipements des parcs-écoles, ceux des secteurs paroissiaux, etc...

On peut citer en outre, les clubs "13-17" qui favorisent les rencontres des jeunes de cette catégorie d'âge, qui organisent le Carnaval de la jeunesse. Ces clubs sont dirigés par de jeunes animateurs compétents et enthousiastes.

Le service des loisirs, sous l'égide d'une commission municipale active et d'un directeur dévoué et compétent, M. Alvin Doucet, prend toutes sortes d'initiatives louables et salutaires pour l'organisation des sports.

Le Service des loisirs s'intéresse à tout ce qui est loisir, non seulement dans le domaine sportif mais aussi dans les domaines du théâtre, de la musique, du cinéma, de l'animation sociale et culturelle.

Le Service des loisirs a pensé aux filles et garçons de 14, 15, 16 et 17 ans, en leur créant trois magnifiques endroits de rencontre, avec la musique et le décor qu'ils préfèrent, tout en assurant la sécurité maximale possible.

Etude sur les loisirs

En collaboration avec le Service des loisirs, le service de récréologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, poursuit une étude en profondeur de l'organisation des loisirs. La ville de Trois-Rivières, dont je suis fier d'être le maire, contribue financièrement à cette enquête qui formulera sûrement des recommandations valables. Tout cela aboutira éventuellement en la transformation de la bâtisse de l'industrie et du commerce en un véritable "Palais des sports".

Confiance

Les loisirs chez nous sont organisés de manière à ne pas gêner la liberté individuelle, mais en vue de répondre aux besoins de tous les âges, surtout des jeunes. Cela n'empêche en rien l'écllosion de d'autres initiatives de groupes indépendants. Cela ne m'empêche pas de vous dire, à vous les jeunes de 17, 18, 19, 20 ans et plus, que vous êtes bienvenus sur la Place de l'hôtel de ville, que vous avez le droit d'agir librement, mais correctement aussi, vous l'admettez volontiers.

Comme maire de Trois-Rivières, je vous répète que je vous accorde ma confiance, que mes collègues du conseil municipal font de même. Nous comptons sur vous. Vous êtes de ceux qui assureront la relève demain. Préparez-vous consciencieusement et dans la gaieté et la bonne humeur, à devenir des adultes d'avant-garde, prêts à prendre des responsabilités, prêts à contribuer à l'épanouissement, à la prospérité et au prestige de Trois-Rivières, métropole de la Mauricie au Coeur du Québec, une ville que l'on pourra citer en exemple partout au monde pour ses réussites, ses charmes et sa grande mentalité de tolérance, une ville de citoyens et de citoyennes imbus d'esprit civique et de bonne volonté, une ville accueillante où il fait bon vivre, travailler et se détendre.

commentaires

L'homme ne pèse pas lourd dans la balance de la vie

Une effroyable tragédie a entraîné, mardi soir, la mort d'une vingtaine de personnes à Saint-Jean-Vianney, petit village de 2.000 âmes situé près de Chicoutimi, alors que s'est produit un glissement de terrain. Trente-cinq maisons et plusieurs voitures se sont soudainement englouties dans un gouffre d'un quart de mille de long sur 700 pieds de large et 200 pieds de profondeur, entraînant leurs occupants dans une mort horrible. Toutefois, quelque 70 personnes affolées ont pu être sauvées au cours de la nuit, grâce au travail héroïque d'une équipe de secouristes qui s'est immédiatement rendue sur les lieux.

Depuis les premières heures de ce drame, des équipes travaillent sans relâche dans l'espoir de retrouver des survivants.

En cinq mois seulement, il s'agissait du troisième éboulement d'importance à se produire au Québec. En décembre, un éboulement à Asbestos, dans les Cantons de l'Est, avait nécessité l'évacuation de 65 familles. Un mois plus tard, au même endroit, un autre éboulement avait endommagé sept édifices commerciaux et nécessité l'évacuation d'une

dizaine de maisons. Mais fort heureusement, l'on n'avait pas eu à déplorer de perte de vie.

L'affaissement de mardi à Saint-Jean-Vianney constitue le plus coûteux cataclysme en vies humaines à se produire au Québec depuis le début du siècle.

Il y a une quinzaine d'années, soit le 12 novembre 1953, notre région avait connu de ces moments affreux alors que trois personnes avaient péri dans un glissement de terrain à Nicolet. L'évêché de l'endroit, de même que cinq maisons avaient été entraînés dans un cratère de boue et de glaise. La vieille cathédrale avait également été endommagée de façon irrémédiable. Les pertes matérielles s'élevaient à plus de \$2 millions.

Nous nous souvenons très bien de ces heures noires qui avaient déclenché dans notre région un esprit de solidarité et de fraternité jamais égalé. C'est pourquoi nous pouvons comprendre aujourd'hui toute la portée du drame de Saint-Jean-Vianney.

Devant ces cataclysmes de la nature, nous nous sentons impuissants. Il n'y a vrai-

ment rien à faire pour parer à ces déchaînements imprévisibles.

Cependant, ces tragédies rapprochent les hommes en leur rappelant jusqu'à quel point ils ne pèsent pas lourd dans la balance de la vie. Elles font naître une solidarité et une fraternité qu'on oublie beaucoup trop facilement dans notre monde d'opulence et d'égoïsme.

Le malheur rapproche les peuples et les hommes en leur faisant oublier haines et leurs divisions. Il est vraiment regrettable de constater qu'il faille vivre de ces tragédies pour retrouver momentanément le véritable sens de la solidarité humaine.

Sans doute que des secours seront organisés pour venir en aide financièrement aux personnes de Saint-Jean-Vianney qui ont tout perdu en cette nuit d'effroi et de malheur. Même si plusieurs dizaines de milles nous séparent du foyer de cette tragédie, nous devons faire notre part en organisant des souscriptions auprès du grand public. La charité et la fraternité n'ont pas de frontière.

Sylvio SAINT-AMANT

votre opinion

Toujours le séparatisme!

Des faits survenus récemment et des déclarations publiées la semaine dernière dans les journaux québécois sont venus corroborer les sondages effectués par le Bureau des sondages mauriciens à l'effet que le séparatisme est en baisse au Québec.

Dans une salle de la ville de Québec qui était au trois-quarts vide, M. René Lévesque n'a pas caché son amertume devant la désaffection des membres de son parti.

A Montréal, Pierre Bourgault, dont les idées radicales sont bien connues, a parlé devant une salle à peu près vide. Selon le journal La Presse il aurait déclaré: "Nous sommes tous conscients que ça ne va pas bien dans le PQ". De son côté Jacques Parizeau déclarait: "Nous assistons à un dialogue de sourds au PQ".

Mais l'échec le plus retentissant de la semaine a sans doute été de voir à Montréal un auditorium de 5.000 sièges avec pas plus de 10 p.c. de spectateurs pour entendre des chansonniers parmi les plus populaires au Québec.

Les sondages faits par le Bureau des sondages mauriciens au cours des quatre dernières élections tenues à Trois-Rivières se sont avérés exacts. Que peut-on demander de plus? N'est-ce pas une preuve que les techniques utilisées par le BSM ne sont pas si mauvaises.

Marcel Therrien, Trois-Rivières.

Viens...

C'est officiel une marche Rallye Tiers-Monde aura lieu le 8 mai. Si tu veux faire ta

part pour soulager le Tiers-Monde, Viens, avec une bonne paire de souliers nous saurons te guider.

Si tu veux partager notre joie de marcher, afin d'apaiser des cris d'affamés, des malades condamnés, des enfants négligés, Viens.

Si tu veux partager notre joie de marcher même si pour une journée, tu dois laisser tes hobbies, tu sauras comment naissent les plus belles amitiés. Viens.

Si tu veux partager notre joie de marcher même si avec un cor au pied, ce n'est pas toujours gai, je te parle qu'à la fin de la journée, on te l'aura fait oublier. Viens.

Si après cet écrit tu te sens, d'un vouloir collectif et de ce fait solidaire Viens, le 8 mai, JE TE RECONNAITRAI.

Louise LORANGER
298-Loranger
Cap-de-la-Madeleine.

Des articles bien faits

Monsieur le rédacteur,

Voici quelques jours, j'ai lu dans cette rubrique une critique assez vive concernant les articles de Madame Roy et de sa fille Madame Guérin.

Pour ma part (et je ne suis pas la seule dans ce cas) je lis leurs écrits depuis que je suis abonnée à votre journal (il y a de cela déjà sept ans) et je les trouve extrêmement bien faits. En plus, ils ont le mérite d'être rédigés en un français absolument correct, ce qui n'est hélas pas toujours le cas pour tous les articles.

Cette personne dit en outre qu'elle n'est

pas d'accord avec leurs idées. Mais si on était toujours du même avis, la lecture n'offrirait plus aucun intérêt!

Ce qui m'a frappée également, c'est de constater combien on peut être lâche lorsqu'il s'agit de dire des choses méchantes ou désagréables car la personne en question a bien pris soin de signer d'un pseudonyme. Je suis étonnée que vous l'avez d'ailleurs accepté car il me semblait que tous les articles du "Son de Cloche" devaient être signés du nom propre de l'auteur.

Madame Claude Klimov,
1051, rue des Chênes,
Trois-Rivières.

NDLR - Afin de ne pas laisser de doutes dans l'esprit de nos lecteurs, nous tenons à souligner que les lettres signées d'un pseudonyme, peuvent être publiées. Cependant, nous devons posséder, pour notre référence, le nom et l'adresse du signataire. Les lettres anonymes ou signées simplement d'un pseudonyme, vont tout droit au panier. (R.L.)

Continuez...

bravo à Mamie (Mme Claire Roy) et à sa fille, Mme Michelle Roy-Guérin! Leurs écrits sont à peu près les seuls qui m'intéressent dans votre journal. Qu'elles continuent et le plus souvent possible... J'aimerais que Mme Michelle Guérin collabore régulièrement à la page éditoriale. M. Saint-Amant serait en très bonne compagnie.

BALANCE

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDE LE 30 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Coeur du Québec				
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	24.00	13.00	7.00	3.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	19.00	10.00	4.00
Autres pays:	50.00	26.00	14.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746



L'équipe midget-Paradis de Nicolet a connu une éclatante saison sur le plan local dans la Rive Sud. Ci-dessus

nous voyons, Michel Paradis, et ses joueurs remerciant la foule de son support. (Photo Pierre Wibaut)



Baieville a été la seule équipe de l'extérieur à triompher au cours de la saison de hockey mineur de la Rive Sud. Cette équipe a remporté les honneurs dans le circuit juvénile dans cette ligue tout en participant aux séries éliminatoires régionales. Ci-dessus nous voyons de gauche à droite, Yvon Blondin, instructeur; Claude Lemaire, joueur-étoile, des séries; Daniel Lemire, capitaine et Pierre Benoit, gérant. (Photo Pierre Wibaut)

Le hockey mineur dans la Rive-Sud a connu du succès

par André Provencher

NICOLET — "Quel que soit le bilan de leur saison, les jeunes qui ont pris part cette année aux activités de la ligue de Hockey Mineur de la Rive Sud doivent être fiers de leur participation, en considérant qu'ils ont pu y puiser une dose supplémentaire de formation et d'auto-discipline". C'est en résumé le message que livrait vendredi dernier le président de la Zone Nicolet-Yamaska de l'Association du hockey mineur du Québec, M. Gerald Dupaul, aux quelque deux cents jeunes hockeyeurs venus couronner leurs champions au Centre catholique de Nicolet.

Les courtes allocutions prononcées par M. Dupaul, et M. Claude Dufresne, vice-président de la ligue, insistaient d'ailleurs sur l'importance de cette formation et rappelaient aux jeunes qu'ils ne devaient pas y voir un tremplin vers la gloire sportive.

Dans cette optique, ils ont tous deux félicité les instructeurs des différentes équipes pour avoir su respecter le besoin de jouer de chaque joueur. Ils ont également remercié les parents qui ont endossé l'action de cette organisation qui repose en grande partie sur le bénévolat.

Environ une cinquantaine de joueurs, de calibre Pee-Wee, Bantam, Midget et Juvénile, ont reçu un trophée-souvenir de leur saison 1970-71. Ces trophées étaient attribués aux meilleurs compteurs, meilleurs défenseurs, joueurs les plus utiles et meilleurs gardiens de chaque catégorie.

Au cours de cette saison, Nicolet, qui comptait quinze équipes, a mérité le championnat de trois catégories, soit Pee-Wee, Bantam, et Midget. Baieville a triomphé dans la section Juvénile. La Ligue recrute des équipes de Pierreville, Gentilly, St-Léonard, St-Grégoire, Bécancour, Baieville et Nicolet.

A Nicolet...

Les jeunes de moins de 21 ans devront jouer dans les rues

NICOLET (P.M.) — Il semble que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes... sportifs à Nicolet, du moins pour la balle-lente. Une rencontre avec Serge Salvas, jeune sportif bien connu à Nicolet, nous a permis de constater que la saison de balle-lente bien qu'au stade préliminaire risque d'être compromise chez certains jeunes. Expliquant sa position et le fond du problème, M. Salvas nous faisait parvenir cette lettre dédiée à tous les sportifs de Nicolet:

Les jeunes de 18, 19 et 20 ans n'auront pas de loisirs pendant la prochaine saison estivale: on les juge trop jeunes pour jouer dans la ligue de balle-lente.

Eh! bien oui, encore cette année un des instructeurs maintient le règlement proposé l'an dernier. Ce règlement exige qu'aucun joueur de moins de 21 ans ne soit admis dans cette ligue. Pourtant si ma mémoire est bonne l'été dernier cet ins-

tructeur avait sur son alignement des joueurs de moins de 21 ans.

Y aurait-il du favoritisme?

Les "vieux" auraient-ils peur que les jeunes aux cheveux longs leur montrent comment attraper ou frapper une balle même si ces derniers ont les cheveux dans les yeux? Je commence à le croire car ils ont peur de nous accepter. Cependant lorsque les tournois arrivent les "vieux" ont recours aux "jeunes" pour défendre les couleurs de Nicolet.

Que devons-nous faire devant une telle injustice? Nous révolter contre les organisateurs? Aller nous divertir dans les parcs des villes voisines. Pourtant nous avons beaucoup d'énergie mais de la manière que l'été débute nous allons la dépenser dans les restaurants et sur les plages. Ceci n'aidera sûrement pas à notre formation sportive.

Serge Salvas

Jacques Desautels sera l'entraîneur des Royaux

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Jacques Desautels a accepté le poste d'entraîneur et de préposé à l'équipement de l'équipe de baseball Royal Jr de Drummondville. Desautels n'en sera pas à sa première expérience dans ce domaine puisqu'il avait cumulé les mêmes fonctions avec les défunts Royaux.

Chaque équipe peut aligner trois joueurs de 21 ans, mais qui ne devront pas être âgés de 22 ans au cours de l'année '71, et tous les autres équipiers doivent avoir 20 ans et moins.

A Drummondville

Les périodes sont accrues

Par ailleurs, l'entraîneur en chef du Royal Jr de Drummondville, Chuck Hughes espère commencer l'entraînement de ses joueurs vendredi soir à 6h. 30, pour continuer les pratiques en fin de semaine et au cours des prochains jours.

Rappelons que tous les postes demeurent ouverts en ce début de camp d'entraînement et que les porte-couleurs du Royal Jr pour la saison seront choisis seulement après la période de pratiques. Les joueurs qui seraient intéressés à faire partie de l'équipe n'ont qu'à se rapporter vendredi au camp d'entraînement pour faire valoir leurs talents.

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Le Service de la récréation, par son responsable de l'Information, Mme Lise Emond, prie la population drummondvilloise de prendre note que les périodes de bain libre à la piscine du Centre culturel ont été accrues.

A compter de maintenant, l'horaire des bains libres sera le suivant: Bains pour adultes: le mardi et mercredi, entre 20h. 30 et 22h. 30. Bains pour tous: les jeudi, vendredi, samedi, et dimanche, de 20h à 22h, ainsi que les samedi et dimanche de 14h. à 16h.

Ces périodes ont été augmentées afin de répondre à la demande du public. Les peix d'entrée demeurent cependant les mêmes.

pour moins d'argent
Plus de milles/aux magasins

PRIX SENSASOLEILS CHAMPION NYLON

4 plis

Pas de question, le Champion est bien le... champion dans sa catégorie de prix. Pas besoin de vous parler de la solidité de la carcasse en nylon. Vous la connaissez. Mais vous ne connaissez peut-être pas notre construction triple force, une exclusivité. Elle rend les robustes pneus nylon encore plus robustes. Premièrement, chaque fil câblé de la carcasse est isolé de ses voisins. Deuxièmement, la carcasse est intimement liée à la semelle. Troisièmement, la carcasse remonte haut du talon sur le flanc pour renforcer celui-ci. A cela, on peut ajouter que la semelle est faite de caoutchouc Sup-R-Tuf super-résistant à l'usure. Oui, avec Firestone, vous obtenez plus de milles pour moins d'argent.

pour la plupart des
**FALCON
VALIANT
CHEVY II**

\$15⁹⁰

6.50 X 13
Flancs noirs

MONTAGE GRATUIT

pour la plupart des
**FORD
CHEV.
PLYMOUTH**

\$17⁹⁵

7.75 X 14 1/2
Flancs noirs

MONTAGE GRATUIT

pour la plupart des
**CHRYSLER
MERCURY
OLDS**

\$21⁹⁵

8.75 X 15
Flancs noirs

MONTAGE GRATUIT

pour la plupart des
**PONTIAC
DODGE
SKYLARK**

\$17⁹⁵

8.75 X 15
Flancs noirs

MONTAGE GRATUIT

pour la plupart des
UW

\$15⁹⁰

8.50 X 15
Flancs noirs

MONTAGE GRATUIT

FORMIDABLE RÉDUCTION DE PRIX
Champion de luxe

À DOUBLE CEINTURE

Deux ceintures sous la semelle, voilà ce qui fait toute la différence avec les pneus Sup-R-Belt. Cette double ceinture empêche la déformation du pneu qui provoque l'usure excessive de la grande résistance aux chocs. De plus, cause par un procédé spécial. Résultat: plus long millage. Le tout, à un prix Sensasoleil.

Dimensions pour la plupart des
**FORD, CHEV., MERCURY
METEOR, DODGE, FURY**

\$29⁷⁵ G78-15
Flancs noirs

MONTAGE GRATUIT

Équipement d'origine des voitures 1971
A BIEN MOINS QUE LE PRIX ORIGINAL

Aux magasins Firestone indiqués ci-dessous ou chez les marchands Firestone participant à cette campagne.

MAGASIN FIRESTONE
2380, Royale Trois-Rivières 375-4816

Ouvrez un compte crédit Firestone
ou achetez avec votre carte



Dimanche, 9 mai, à la Palestre de Shawinigan

Jean et André Pronovost au Gala des Champions

par Claude MONGRAIN

SHAWINIGAN — Le Gala des Champions aura lieu dimanche prochain le 9 mai à la Palestre de Shawinigan. Ce banquet sera rehaussé cette année par la présence de deux athlètes qui ont su faire leur marque au hockey. Il s'agit de Jean Pronovost, des Pingouins de Pittsburg et André Pronovost, un joueur ayant évolué dans la ligue Nationale. Cette année, il s'alignait pour Muskegon de la ligue Internationale des Etats-Unis.

Ce gala sera de plus rehaussé par la présence des autorités civiles, religieuses, scolaires et paroissiales. Guy Suzor, présidera le souper pendant que Jean-Marie Hammond agira comme maître de céré-

monie. Gaston Lessard en sera le coordonnateur.

Deux athlètes

Jean Pronovost est un athlète qui a vu le jour à Shawinigan le

18 décembre 1945. Après avoir évolué dans les différents circuits mineurs il parvint à terminer son stage amateur avec Niagara Falls. Par la suite, il gradua avec Oklahoma City,

sur la côte du Pacifique. Il évolua deux saisons dans cette ligue. Son travail n'a pas passé inaperçu puisque les Pingouins de Pittsburg s'intéressèrent à lui en 1968-69. Au cours

de ces deux saisons l'athlète de Shawinigan a inscrit 36 buts et 46 aides pour un total de 82 points.

André Pronovost qui aura 35 ans le 9 juillet prochain après

avoir joué son hockey mineur à Shawinigan fit sa marque avec les Canadiens de la ligue Junior "A" de l'Ontario. Ses exploits avec cette équipe lui ont valu un essai avec les Grands Canadiens. Il endossa l'uniforme Bleu-Blanc-Rouge pendant cinq saisons pour finalement terminer la saison 1960-61 avec les Bruins de Boston. Il fut échangé à cette équipe pour les services de Jean-Guy Gendron en novembre 1960.

Sur la piste

Pendant deux autres saisons il se faisait valoir dans la ville des fêtes au Lard. Mais en décembre 1962, Boston échangeait ses services pour Forbes Kennedy, aux Reds Wings de Détroit.

En 1962-63, 1963-64, il évoluait d'une façon régulière avec les représentants de la ville de l'automobile. Il passait par la suite au Memphis et à différents clubs. Depuis quelques saisons il fait sa marque avec Muskegon où il est l'adjoint de l'instructeur.

Au cours de la saison estivale il dirige les destinées du club

des Apollos de Shawinigan-Sud du circuit Senior Inter-Cité.

le Dr Jose Almenar, a ensuite expliqué que le pur-sang ne mangeait que des aliments préparés, mais jamais d'herbe, même au Venezuela.

Il a commencé son entraînement hier en parcourant le mille sur la piste principale de Pimlico en vue du Preakness, doté de bourses de \$150,000 et plus, le 15 mai.



Guy Suzor



Jean-Marie Hammond



Gaston Lessard



Jean Chrétien



Jean Pronovost



André Pronovost

BIENTÔT "LE GOLF"

BALLES DE GOLF

PLAY KING OU MÉDAILLON **\$2⁹⁹** LA DOUZ.

BALLES DE GOLF "Black Knight"

Rég.: \$1.35 ch. **\$12⁹⁵** LA DOUZ.

ENSEMBLE DE GOLF MÉDAILLON Fers 3-5-7-9 Bois 1-3 Potter **\$39⁹⁵** SPÉC.

SOULIERS DE GOLF **\$25⁰⁰** SPÉC. RÉG.: \$35.00

TYROL

VOUS PAYEZ TOUJOURS MOINS CHER CHEZ

J. B. LORANGER

LTEE 300 DES FORGES 1971 TROIS-RIVIERES TEL.: 374-2491

Le numéro 21 est retiré

PITTSBURGH (PA) — La direction des Pingouins de Pittsburg ont retiré l'uniforme no 21, porté en 1968-70 par Michel Brière, qui est mort le 13 avril des suites d'un accident routier survenu en mai dernier. De plus, les Pingouins ont créé un trophée portant le nom du jeune joueur et décerné à la meilleure recrue du club.

Au curling Junior

TROIS-RIVIERES (QM) — La ligue de curling Junior de la Cité a remporté un franc succès. Ce circuit du Service des loisirs a su capter l'attention des adeptes de cette discipline.

L'équipe du skip Bill Saulnier a remporté les honneurs chez les garçons. Les autres membres du club étaient Yves Labrie, André Moreau et Raymond Guilbert.

Dans la section féminine le rink de René Cloutier a mérité les grands honneurs. Le skip Renée Cloutier, Carmel Ricard, Nicole Douville et Lise Turbide ont formé ce club champion.

André Laperrière et W.A. Doucet étaient les instructeurs. La saison a été clôturée par un bonspiel mixte qui a réservé des surprises. De beaux talents ont été découverts dans ce groupe.

Dans le main event le skip Jacques Groleau, René Cloutier, François Rheault et Lise Turbide ont rafé les honneurs. Dans le consolation Bill Saulnier, Jeannine Desbiens, Raymond Guilbert et Chantal Coulombe ont terminé cette saison en beauté.

Selon le président Robert Gélinas ce fut une très belle saison car les participants dit-il ont répondu avec une ponctualité ce qui est tout à leur honneur.



La ligue des banques a connu un succès

La ligue des banques a procédé récemment à sa remise de trophées au cours d'une réception au motel Le Baron. Ci-dessus, nous voyons, de gauche à droite, Eugène Martin, instructeur de la Banque de Montréal, Pierre Gagnon, Banque

Royale, Jean-Claude Gaudet, président de la ligue et gardien de buts, Yvon Martineau, instructeur de l'équipe championne et Michel Barrette, organisateur de la soirée. (Photo Roland Lemire)

En roulant ma boule

SHAWINIGAN (QB) — Voici les résultats de joues disputées au sein de la ligue féminine de grosses quilles Labait.

Plus haut simple: Gaétane Tremblay avec 195

Plus haut triple: Janine Dumas avec 509

Plus haut simple d'équipe: Bélieuse Chaussures avec 803

Plus haut triple d'équipe: Bélieuse chaussures avec 2213

La présente saison de la ligue féminine de grosses quilles Labait se termine avec le classement suivant:

Bélieuse Chaussures	10188
Biquetterie St-Onge	10157
Mme Plante Variété	10069
Fleuriste Bouvette	10009
Coupons Chez Solange	9954



Du curling au club Trois-Rivières

Un dernier bonspiel au club Trois-Rivières samedi dernier. Ci-dessus, nous voyons le rink gagnant. Ce sont, de gauche à droite, Alfred "Ti-Boy" Veillette, Jacques Rousseau, président du club Trois-Rivières, Earl Charlebois, skip, Léopold Gauthier, organisateur, Paul-Emile Massicotte, lead, et Jean-Paul Héroux, 3e. (Photo Roland Lemire)

EXPORT "A"

La Meilleure Cigarette

FILTRE

au Canada

RÉGULIÈRES ET "KING"

Opération 100

SIROIS AUTOMOBILES LTÉE

POUR SATISFAIRE A LA DEMANDE, NOUS AVONS COMMANDÉ ET REÇU LE MANS, LE MANS SPORT 100 T-37

NOUS AVONS UN BESOIN URGENT DE 100 VOITURES USAGÉES

NOUS VOUS OFFRONS DONC UN PRIX D'ÉCHANGE 100 SATIONNEL

Plan d'accommodation G.M.A.C.

501, ST-MAURICE BOUL. ROYAL 374-3565

Des turbines et Andy Granatelli

INDIANAPOLIS (PA) — Andy Granatelli remporte peut-être son argument au sujet des voitures à turbines après tout.

Frank Del Roy, conseiller technique du United States Auto Club a dit qu'il recommandera que la grandeur - limite des turbines soit augmentée "pour le bien de la compétition".

On sait que Parnelli Jones dominait facilement les autres voitures lors des 500 milles d'Indianapolis en 1967 jusqu'à ce que sa voiture faillisse à la tâche à 10 milles du fil d'arrivée.

Le comité du club américain avait alors réduit la surface maximum des turbines de 22 à 14.999 pouces carrés.

Granatelli avait alors protesté, mais avait accepté la réduction, ce qui avait toutefois permis à sa voiture d'établir le record de 171.953 m.p.h. pour les essais. Seule, une défectuosité mécanique l'avait encore empêché de triompher en 1968. Le comité avait subséquemment réduit la surface à 11.999 pouces carrés.